

# Les Facteurs Implicites de la Déroute des Subsahariens en Mobilité Estudiantine de la Tunisie Post Révolutionnaire : Étude Exploratoire Inductive

Anissa LOUZIR-BEN HASSINE

Enseignante-chercheuse à l'Institut Supérieur de Gestion de Tunis (Tunisie)  
Doctorante à l'Institut Supérieur de Gestion de Sousse (Tunisie)  
Tél : (00 216) 97 07 98 54  
Adresse : 13 Rue des Phéniciens, Nouvelle médina 2, Ben Arous 2063 (Tunisie)  
Mail : [louziranissa@yahoo.fr](mailto:louziranissa@yahoo.fr)

**« Sans le noir l'œil ne peut pas voir »  
Proverbe marocain**

**Résumé :** Cet article vise à étudier les facteurs tacites de la déroute des Sub-sahariens en mobilité estudiantine de la Tunisie post révolutionnaire (révolution du Jasmin du 14 janvier 2011). En effet, évoquer cette thématique d'actualité exige d'y réfléchir sérieusement car cette déroute peut influencer négativement l'économie tunisienne comme elle implique, à titre d'exemple, un manque à gagner en termes de devises. Ce qui illustre l'enjeu à révéler par le management public. En effet, selon l'association des Étudiants et Stagiaires Africains en Tunisie (2017), la baisse du nombre des étudiants Subsahariens peut atteindre 50 % durant l'année universitaire 2018-2019 par rapport à l'année universitaire 2010-2011. Curieusement, c'est la loi du silence qui prime sur ce sujet. Dès lors, le thème et le problème abordés offrent à notre réflexion des aspects jusqu'ici non explorés. Répondant à ce défi, 140 entretiens individuels libres en face-à-face avec des étudiants Subsahariens, 17 entretiens en groupe d'une heure environ, 15 récits de vie, un travail de documentation ainsi que l'observation participante nous ont permis de délimiter et de comprendre en profondeur les facteurs implicites de cette déroute.

**Mots clefs :** Subsahariens, mobilité estudiantine, Tunisie post révolutionnaire

## 1. INTRODUCTION

En Tunisie post révolutionnaire, le nombre des étudiants Subsahariens a connu une baisse remarquable de plus de 30 %. D'ailleurs, selon l'association des Etudiants et des Stagiaires Africains en Tunisie (l'AESAT), il a eu une baisse de près de 30 % du nombre des étudiants et stagiaires par rapport à 2010, soit 8 000 contre 12 000 Subsahariens en mobilité estudiantine en 2015, et les estimations prouvent la continuation de cette baisse. D'ailleurs, en 2017, lors d'une conférence de presse, l'association des Étudiants et Stagiaires Africains en Tunisie (l'AESAT) déclare que cette baisse peut atteindre les 50 % durant l'année universitaire 2018-2019. Cette baisse est

due à des facteurs explicites (retour officiel de la banque africaine de développement (BAD) à son siège à Abidjan en 2014), mais, également à des facteurs implicites. Curieusement, c'est la loi du silence qui prime sur ce sujet. Par ailleurs, le caractère inexploré de la thématique retenue dans la présente recherche lui octroie un caractère original. De ce fait, aborder cette thématique semble être une niche dans la recherche académique, un terrain qui reste encore vierge.

Cet article vise donc à délimiter et à expliquer en profondeur les facteurs implicites de la déroute des Subsahariens en mobilité estudiantine de la Tunisie post révolutionnaire. Il était principalement guidé par une question principale : Quelles sont les freins à la réussite de la mobilité estudiantine en Tunisie, selon vous ?

Ainsi, suite à une recherche exploratoire inductive fondée sur une méthodologie qualitative triangulaire, plusieurs facteurs implicites à la déroute des Subsahariens en mobilité estudiantine ont été mentionnés. Évoquer cette thématique d'actualité exige d'y réfléchir sérieusement car la déroute des Subsahariens en mobilité estudiantine peut influencer négativement l'économie tunisienne comme elle implique, à titre d'exemple, un manque à gagner en termes de devises.

## 2. MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Dans cette recherche, nous avons opté pour la posture inductive, qui accorde la primauté à l'enquête, à l'observation, voire à l'expérience et essaie d'en tirer des leçons plus générales, des constats universaux (Martin, 2012). En effet, l'induction est définie comme un type de raisonnement qui consiste à passer du spécifique vers le général; cela signifie qu'à partir de faits

rapportés ou, le chercheur aboutit à une idée par généralisation et non par vérification à partir d'un cadre théorique préétabli (Blais & Martineau, 2006). Par ailleurs, afin d'analyser efficacement des données qualitatives dans un mode inductif, Thomas (2006) postule que les résultats proviennent directement de l'analyse des données brutes et non pas à partir de «réponses souhaitées» par le chercheur, et que ces résultats proviennent des multiples interprétations du chercheur qui est responsable du codage des données.

Dans ce cadre, le travail sur le terrain s'est étalé sur la période 2011-2017. Les techniques de collecte de données incluent : 140 entretiens individuels libres en face-à-face avec des étudiants de divers pays d'origine issus exclusivement de l'Afrique Subsaharienne, 17 entretiens en groupe d'une heure environ, 15 récits de vie, un travail de documentation ainsi que l'observation participante. Le tableau 1 reprend chacune des méthodes de récolte des données utilisées au cours de cette recherche. Chaque entretien durant un peu plus d'une heure. Ces entretiens étaient principalement guidés par une question principale : quelles sont les freins à la réussite de la mobilité estudiantine en Tunisie, selon vous ?

Dans ce travail de recherche, nous nous sommes référés à l'analyse thématique caractérisée par une importante intervention du chercheur dans la création des catégories de codage, dans la délimitation de celles-ci et lors de l'opération de codage. Le principe est d'identifier un certain nombre de thèmes et de découper le corpus des entretiens par une approche transversale et non pas entretien par entretien. En effet, un thème, ou « étiquettes thématiques », pour reprendre l'expression de Miles & Huberman (2004 : 112), est une expression ou une phrase qui identifie ce sur quoi porte une unité de données ou ce qu'elle signifie (Saldaña, 2015). Dès lors, les thèmes émergés de cette recherche inductive sont : le racisme anti-noir (Nérophobie), la distance culturelle, l'instabilité de l'environnement politique en Tunisie post révolutionnaire, considérer les Subsahariens comme les "enfants de Ben Ali", l'éloignement de la famille et l'absence d'amitié avec la communauté locale.

Par ailleurs, le but de l'analyse thématique comme méthode d'analyse de contenu est de repérer les unités sémantiques qui constituent l'univers discursif de l'énoncé. Dans ces conditions, il s'agit de produire une reformulation du contenu de l'énoncé sous une forme condensée et formelle. L'analyse de contenu « s'organise autour de trois phases chronologiques : le pré analyse, l'exploitation du matériel ainsi que le traitement des résultats, l'inférence et l'interprétation » (Wanlin, 2007 : 249).

La posture épistémologique de cette recherche est le constructivisme. En effet, la démarche constructiviste a pour objectif d'expliquer la réalité tout en élaborant une représentation, comme le souligne Wacheux (1996 : 43) : « le chercheur produit des explications, qui ne sont pas la réalité, mais un construit sur une réalité susceptible de l'expliquer ». Conséquemment, l'idée du constructivisme est que les faits étudiés sont construits par les interprétations du chercheur et des acteurs, et que d'autres chercheurs et d'autres acteurs auraient pu les construire différemment. En ce sens, tout est donc subjectif ou du moins contingent à un groupe social (Dumez, 2010 : 07).

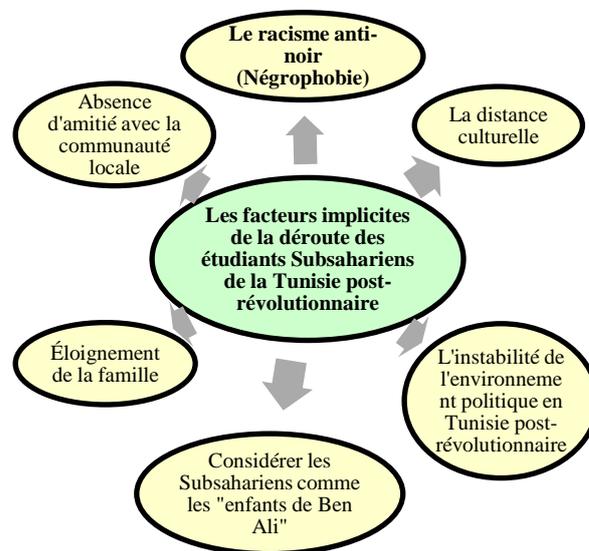
**Tableau 1. Méthodes de récolte des données utilisées**

Méthode	Nombre	Nombre d'heures
<b>Entretiens individuels libres</b>	140 entretiens individuels libres	Deux cent heures
<b>Entretiens de groupe</b>	17 entretiens de groupes	vingt heures
<b>Récits de vie</b>	15 récits de vie	
<b>Un travail de documentation</b>		Presque Cent-Cinquante heures
<b>l'observation participante</b>	(Depuis 2010 jusqu'au 2015, j'ai enseignée des étudiants Subsahariens)	

### 3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les résultats permettent de formuler six enseignements principaux que nous allons détailler et illustrer par des *verbatim* (voir figure 1).

**Figure 1. Les facteurs implicites de la déroute des étudiants Subsahariens de la Tunisie**



#### 3.1. La négrophobie

La négrophobie été mentionnée par la quasi-totalité des interviewées. D'ailleurs, elle semble être le handicap principal à l'échec d'une mobilité estudiantine des Subsahariens en Tunisie post révolutionnaire. En effet, la négrophobie est un racisme spécifique à l'égard de personne de peau

foncée ou noire. Elle représente toute attitude ou comportement visant la dévalorisation d'une personne sur la base d'une caractéristique physique qui est la couleur de sa peau (Louzir-Ben Hassine, 2016). Selon Mrad-Dali (2005 :179) : « Aujourd'hui en Tunisie, une relation de mésestime plus ou moins franche constitue l'essentiel des relations entre « Blancs » et « Noirs ». Des représentations stéréotypées de la part des premiers alimentent une forme de racisme ordinaire envers les seconds en général ». Et pourtant, il est très difficile de trouver un citoyen tunisien « blanc » qui vous dit qu'il est raciste. Beaucoup de nos concitoyens, par ignorance ou par hypocrisie, se contentent d'affirmer le contraire. Dès lors, cette recherche nous a permis de constater que la quasi-totalité des interviewés qualifient les Tunisiens comme racistes : [« *Les Tunisiens sont hyper racistes [...] Ils regardent les Noirs comme des bêtes de foire* », « *Les Tunisiens sont des véritables racistes* » ; « *En quittant mon pays, il y a quelques années, je souriais à l'idée de découvrir cette Tunisie dont tout le monde parlait, le "Paris Africain", la "Dame de tous les éloges" (...) Hélas, la phase d'émerveillement passée, je me suis rendu compte que de l'autre côté du miroir se cachait une face plus sombre, plus lugubre : une société infectée par le racisme* »]. D'ailleurs, une minorité aggrave la description des Tunisiens, et les assimile à des primitifs : [« *Ils (les Tunisiens) sont plus que racistes, ils sont des primitifs. A leurs avis, on n'a pas droit au bonheur* »].

Paradoxalement, le discours d'une autre minorité, lui-même, referme un certain jugement sévère vis-à-vis des Tunisiens : [« *Je déteste les Blancs et je suis anti-Tunisien* »]. Curieusement, parfois, un racisme à l'égard des Tunisiens ayant une couleur de peau foncée : [« *Les noirs Tunisiens manquent de dignité* »]. Une telle attitude démontre un certain racisme de leurs parts.

À l'opposé, quelques interviewés ont mentionné que cette qualification ne doit pas être généralisée, ou encore que les Tunisiens ne sont pas tous racistes : [« *Je suis convaincu que certains Tunisiens se comportent mal envers nous (les noirs). Mais, il ne faut pas généraliser non !* », « *À Tunis, il y a un certain nombre des personnes qui insultent les Subsahariens* » ou encore « *on ne peut pas mettre tout le monde dans le même sac* »].

D'un autre côté, les entretiens effectués nous a permis d'illustrer plusieurs manifestations de la négrophobie à l'égard des Subsahariens en mobilité estudiantine en Tunisie. Ces manifestations peuvent être classées en quatre groupes, à savoir : le racisme verbal, les stéréotypes et les préjugés racistes, les actes de discrimination, et l'agression et les comportements extrémistes.

Pour commencer, la présente recherche a révélée que le racisme verbal inclut les plaisanteries de mauvais goût à connotation raciste, les grimaces et les commentaires malveillants, et les moqueries des tenues vestimentaires. En effet, selon les dires des sujets en question : « *Guira guira* », « *Guerd* », « *kahlouch* » Autrement dit : « *Nègre* », « *Singe* », « *Noir* » (dans un sens péjoratif), en Tunisie, ces mots, devenus coutumiers à force de pratique, retentissent fréquemment lorsqu'un Tunisien croise un Africain Subsaharien. Petits, grands, femmes ou hommes. Cette tentation n'épargne personne : [« *Depuis que je suis ici, j'ai appris beaucoup de choses comme la vie n'est pas toujours belle [...] On dit dans tous les pays, il y a des bonnes et des mauvaises personnes, mais ici à Tunis, il y a trop de racisme [...] Même en se promenant, les Tunisiens nous traitent de tous les noms* »].

Pour continuer, la recherche exploratoire nous a permis de constater que les stéréotypes et les préjugés deviennent de plus en plus choquants après la révolution du 14 janvier 2011. Par ailleurs, les stéréotypes et les préjugés les plus horribles est d'être traité comme étant porteur des graves maladies telles que la Sida (VIH) ou encore le virus Ebola. Des stéréotypes blessant excessivement les Subsahariens en mobilité estudiantine installés en Tunisie.

En outre, plusieurs actes de discrimination ont été cités par les sujets en questions. A titre d'exemples le comportement routier des chauffeurs des taxis qui refusent de s'arrêter ou qui imposent un doublement du tarif pour la course d'un étudiant Subsaharien : [« *Les taxis refusent de s'arrêter et vont prendre quelques mètres plus loin des Tunisiens. C'est très démoralisant* »]. Ou encore, le refus de certains Tunisiens d'allouer leurs immeubles à des Subsahariens, par opposition à leur volonté que le locataire étranger soit d'origine européenne. Au reste, selon les propos de la plupart des interviewés, le comportement routiers des Tunisiens a été généralement qualifié d'insupportable : changements de place de métro lorsqu'un africain Subsaharien s'assoit à côté d'un Tunisien, refus de tenir la même barre qu'un noir dans le bus : [« *Si, nous sommes sur un trottoir avec un Tunisien par exemple, c'est le Tunisien qui passe avant nous* »].

Pour terminer, l'agression et les comportements extrémistes résumant la montée de la négrophobie en Tunisie post révolutionnaire. D'ailleurs, trois étudiants originaires de RDC ont été attaqués par un homme armé d'un couteau dans le centre-ville de la capitale tunisienne, samedi 24 décembre 2016. Les associations d'étudiants africains dénoncent les agressions "régulières" dont ils souffrent, liées à leur couleur de peau selon eux. Il faut dire, qu'en Tunisie, ces actes racistes ne sont pas les premiers,

A titre d'exemple, dans un immeuble du centre-ville (à Tunis), à l'avenue de la liberté, dans le quartier de Lafayette plus exactement, connu sous le nom d'immeuble des noirs comme il abrite des étudiants Subsahariens, il y a eu une attaque la nuit du 29 avril 2013 par des Tunisiens : [*« Il est clair que toutes ces agressions physiques, injures haineuses aussi bien dans la rue que sur les réseaux sociaux, visent une couleur de peau », « Nous vivons le racisme en Tunisie. Nous sommes victimes d'injure dans les rues. Nous sommes méprisés, abandonnés, victime de vol et d'agression », « il y a quelques semaines passées, il y eut un étudiant noir qui a été poignardé dès sa descente du métro [...] Nous, les noirs, on ne monte pas dans les grands taxis ou les métros de peur d'être agressé »*].

D'ailleurs, lorsqu'il touche les femmes Subsahariennes, ce racisme peut être extrêmement dangereux et empreint d'un fort relent machiste : [*« Les filles se font agresser au vu et au su de tout le monde, sans que personne n'intervienne. Si elles portent une jupe, cette dernière peut être soulevée », raconte un ancien étudiant d'origine ivoirienne. Pire encore : « Ils se mettent à me caresser dans la rue, ils me proposent souvent d'aller avec eux dans un hôtel de passes »*], affirme une jeune Guinéenne. Cette situation conduit ces femmes à avoir une opinion déplorable de l'homme tunisien et à généraliser les cas particuliers qu'elles ont rencontrés : [*« Lorsque je vois une fille Subsaharienne parler avec un Tunisien, ça me choque »*] ajoute-t-elle.

Ainsi, la négrophobie semble être la cause principale de la déroute des étudiants Subsahariens de la Tunisie. Cependant, il y a d'autres facteurs révélés par les sujets en question expliquant les causes de la baisse de nombre des étudiants.

### 3.2. La distance culturelle

Beaucoup d'étudiants Subsahariens ont considéré que la distance culturelle est un frein à la réussite d'une mobilité estudiantine en Tunisie. Elle encourage, conséquemment, la déroute des sujets en question. En effet, la distance culturelle peut être définie comme étant la différence entre une culture nationale et une autre culture sur la base d'un certain paramètre culturel (De Jong & al, 2014). Elle indique le degré d'éloignement entre deux cultures nationales en termes des systèmes d'idées et des valeurs partagées par les membres d'un même groupe (Angué & Mayrhofer, 2010). En effet, Selon les propos des interviewés, la distance culturelle inclut plusieurs axes, notamment : l'alimentation, la religion, l'habillement: [*« Il y a une différence au niveau de l'alimentation : les plats, les ingrédients, le goût. Bref. Il y a aussi une très grande différence sur le plan habillement parce que nous n'avons pas la même culture, ni la même*

*mentalité »*. *« La Tunisie est un pays arabe d'où ce n'est pas aussi facile de retrouver des églises. En Tunisie, c'est seulement l'Islam qui a une grande place, les autres religions sont méprisées. Contrairement à mon pays laïc dont toutes les religions sont acceptées (l'Islam, le catholique, etc.) »*].

### 3.3. L'instabilité de l'environnement politique en Tunisie post révolutionnaire

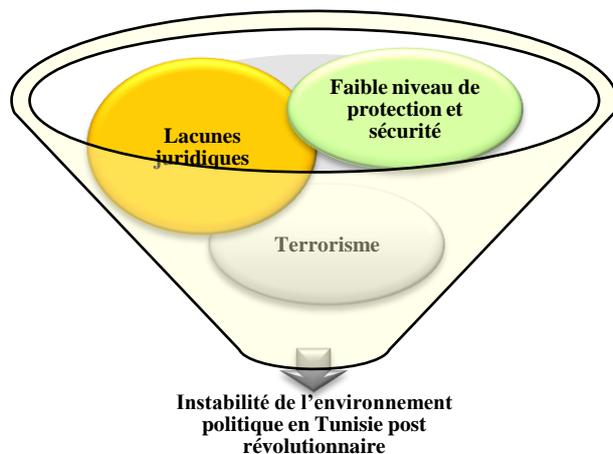
L'instabilité de l'environnement politique en Tunisie post révolutionnaire semble être parmi les causes tacites pivots qui poussent les Subsahariens en mobilité estudiantine à quitter la Tunisie. En effet, selon les propos des sujets en question, l'instabilité de l'environnement politique se traduit par : le faible niveau de sécurité et de protection, les lacunes juridiques et les attaques terroristes (voir figure 2). En effet, beaucoup des Sub-sahariens en mobilité estudiantine nous ont confié que le faible niveau de sécurité et de protection qui prévaut en Tunisie est un élément particulièrement défavorable et poussent les étudiants Subsahariens à quitter la Tunisie. En effet, plusieurs incidents dont les Subsahariens ont été victimes, illustrent cette instabilité de l'environnement politique : [*« La situation a explosé après la révolution, il n'y a plus de chefs et chacun fait ce qu'il veut. Il y a des étudiants qui sont arrêtés et personne n'est informé : ni leurs ambassades, ni leurs connaissances. Au début personne ne s'inquiète de ne pas voir l'étudiant, on pense qu'il est peut-être allé faire un tour à l'intérieur du pays. C'est au bout d'un moment, lorsque personne n'a de nouvelle que l'on comprend qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Et en se rapprochant de Caritas, l'association qui va dans les prisons, on se rend compte que l'étudiant a été arrêté. C'est un peu comme si la police tunisienne s'adonnait à des enlèvements finalement »*].

D'un autre côté, les lacunes juridiques dérangent énormément beaucoup des Subsahariens en mobilité estudiantine. D'ailleurs, le problème des cartes de séjour au compte-gouttes en période post révolutionnaire a été mentionné par certains interviewés : [*« Les cartes de séjour sont délivrées au compte-gouttes et les dossiers de nombreux étudiants rejetés sans justification, se retrouvent dans l'illégalité surtout après la révolution tunisienne », « Quand les Subsahariens en mobilité estudiantine ne sont pas expulsés au cours d'un contrôle policier ou lors d'une descente de police à domicile, ils sont contraints, à l'aéroport, de s'acquitter de lourdes pénalités sonnantes et rébuchantes une fois qu'ils désirent rentrer chez eux »*].

Également, les attaques terroristes semblent être parmi les causes qui poussent les sujet en question à quitter la Tunisie. En effet, depuis la chute du

régime de Ben Ali, la Tunisie a connu beaucoup d'événements qualifiés de terroristes : l'assassinat de Chokri Belaid, leader de gauche, l'assassinat de Mohamed Brahmi, l'attaque deux points de contrôle militaire dans le mont Chaambi, l'attaque de Bardo, l'attaque d'un hôtel à Sousse. Par ailleurs, l'association des étudiants et stagiaires africains en Tunisie a prévenu ses ressortissants Subsahariens (appelés "communautaires") à ne pas sortir de chez eux. Toutefois, la quasi-totalité d'interviewés est consciente que la Tunisie est une terre de paix et non pas de guerre et que le terrorisme est un phénomène qui frappe tout le monde. Il devient le premier problème de sécurité des Etats au 21e siècle, autant en Tunisie que dans le reste du monde. D'ailleurs, entre l'année 2016 et de l'année 2017, beaucoup des pays ont été victimes d'attaques terroristes telles que la Québec, la France, l'Allemagne, la Belgique, la Turquie et la liste continue : [*« Pour moi, les salafistes extrémistes sont une petite minorité qui ne rassemble pas les Tunisiens en rien »*]. En outre, beaucoup d'interviewés expriment leur solidarité avec la Tunisie et un certain courage de leurs parts : [*« Terroristes lâches, la Tunisie n'a pas peur ! »*].

Figure 2. Les motifs de l'instabilité politique en Tunisie



Source : Louzir-Ben Hassine (2016 :49)

### 3.4. Les étudiants Subsahariens : « les enfants de Ben Ali » !

Perçue comme une communauté privilégiée sous l'ère Ben Ali, les Subsahariens affirment qu'un récent pic d'agressions les a vulnérabilisés après la révolution du 14 Janvier 2011. En effet, pour de nombreux Tunisiens, Ben Ali était un ami de la communauté africaine. Par ailleurs, pour de nombreux Subsahariens, les Tunisiens les traitent comme étant « les enfants de Ben Ali ». Bien que ce lien perçu entre Ben Ali et la communauté subsaharienne provient en grande partie de la Banque Africaine de Développement (BAD), l'une des plus grandes institutions financières internationales du monde. La BAD est

normalement basée en Côte-d'Ivoire. Cependant, lorsque la guerre civile ivoirienne a éclaté en 2002, le gouvernement Ben Ali a accueilli le déménagement temporaire de la banque en Tunisie, où le siège de la BAD est resté jusqu'en 2014. En effet, si la chute de Ben Ali en 2011 a entraîné l'adoption d'une nouvelle constitution tunisienne, saluée comme l'une des plus progressistes de la région, les étudiants et les militants subsahariens affirment que les lois du pays les laissent vulnérables au moment où leur communauté a connu un pic de violence à son encontre : [*« J'entends souvent la phrase suivante « dégage d'ici, Ben Ali n'est plus là », « Certaines personnes criaient : « Rentrez chez vous ! Ben Ali n'est plus là », «Quelle que soit la nature exacte de la relation de Ben Ali avec l'AESAT et la BAD et sa motivation, le supposé privilège des Subsahariens a provoqué la colère parmi la population au sens large, une frustration qui est directement liée au récent pic de violence »*].

### 3.5. Éloignement de la famille

« Nostalgie », « chagrin », « solitude » se sont des mots qui résument à quel point l'éloignement de la famille déséquilibre la réussite d'une mobilité estudiantine. En effet, bien la constitution et la structuration des réseaux sociaux minimisent un peu la lourdeur de l'éloignement de la famille, beaucoup d'étudiants Subsahariens interviewés confirment à quel point cette situation est une cause décisive de l'échec de la mobilité estudiantine : [*« Je n'ai personne à qui raconter mes journées, ça fait un vide terrible », « Mes parents me manquent énormément, C'est difficile de vivre loin de ta famille [...] De rester pendant des heures tout seul »*].

### 3.6. Absence d'amitié avec la communauté locale

Pour la majorité des interviewés, les interactions entre les Tunisiens et les Subsahariens en mobilité estudiantine sont quasi absentes. [*« Je n'ai jamais eu un vrai ami. Toutes les relations sont basées sur des intérêts. Donc, il est difficile de trouver quelqu'un sur qui on peut faire confiance » ; « Je n'arrive pas à faire des amies Tunisiennes » ; « En Tunisie et plus précisément à Tunis, on ne considère pas l'étranger [...] C'est quelque chose que je vis personnellement et cela me fait très mal au cœur de savoir que nous ne sommes pas considérés par nos propres frères de même contenant surtout nous les noirs... Des choses que je n'arrive pas à expliquer quoique nous soyons tous des Africains ! La seule différenciation se réside dans la couleur de la peau »*].

Cependant, une minorité a sollicitée la meilleure relation avec les Tunisiens. Arthur, étudiant en économie du Congo-Brazzaville, abonde dans son sens : [*« J'ai beaucoup d'amis tunisiens qui*

*m'invitent à leurs fêtes et à leurs mariages. Il y a du racisme ici, mais je ne dirais pas que la Tunisie est un pays particulièrement raciste »].*

#### 4. CONCLUSION ET IMPLICATIONS DE LA RECHERCHE

Autant que possible, un travail de recherche doit avoir une contribution originale. Dès lors, le choix de ce sujet est loin d'être le fruit du hasard. Évoquer les facteurs tacites de la déroute des étudiants Subsahariens de la Tunisie est une thématique d'actualité qui exige d'y réfléchir sérieusement. D'ailleurs, selon les dires de l'ex-président de L'AESAT (2017) : « *La chute du nombre des étudiants Subsahariens peut atteindre les 50 %* ». Et pourtant c'est la loi du silence qui prime. Ainsi, à travers une recherche exploratoire inductive, nous avons pu regrouper les facteurs implicites de la déroute des étudiants subsahariens en : racisme anti-noir (Nérophobie), distance culturelle, instabilité de l'environnement politique en Tunisie post révolutionnaire, considérer les Subsahariens comme les "enfants de Ben Ali", éloignement de la famille et absence d'amitié avec la communauté locale.

Dès lors, aborder cette thématique a un grand intérêt du moment où la déroute des Subsahariens en mobilité estudiantine peut influencer négativement l'économie tunisienne comme elle implique, à titre d'exemple, un manque à gagner en matière de devises. Sur ce propos, Touré Blamassi, ex-président de l'association des étudiants et stagiaires africains en Tunisie (AESAT), commente (2017) : « *près de 5 000 étudiants sont dans des universités privées, si l'on multiplie par au moins 700 dinars par mois, c'est une manne financière intéressante. Or, si les jeunes étudiants subissent ce genre d'attitudes racistes, c'est dommage. Aujourd'hui, le Maroc compte plus de 12 000 étudiants Subsahariens et beaucoup viennent de la Tunisie, car ils ne se sentent plus bienvenus* ». En outre, bien que l'Afrique semble être l'avenir de l'économie, un potentiel d'investissements et une niche à exploiter, les comportements racistes des Tunisiens peuvent bouleverser les relations politiques entre la Tunisie et l'Afrique. D'ailleurs, selon Touhami Abdouli (2015), secrétaire d'État aux affaires étrangères chargé des affaires arabes et africaines, la Tunisie se démène pour sauver son tourisme et oriente désormais ses efforts vers l'Afrique, un vaste marché à explorer et à exploiter à tous les niveaux, ce qui pourrait relancer l'économie nationale et la croissance. Selon ses paroles, l'ouverture de la Tunisie sur le marché africain lui permettrait de générer deux points de croissance économique supplémentaires.

Au final, afin d'atténuer la baisse continue du nombre des Subsahariens en mobilité estudiantine, nos recommandations incluent la pénalisation de l'acte raciste et la résolution du problème des cartes de séjour à compte-gouttes, bien qu'en avril 2015, la Tunisie a accordé aux ressortissants de 6 pays Africains (le Burkina Faso, la République démocratique du Congo, la République du Congo, le Botswana, le Zimbabwe et la République de Centrafrique) une exemption du visa d'entrée en Tunisie.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUE

- Anadon M. & Guillemette F. (2006), La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive?, *Recherches Qualitatives*, vol.5, p. 26-37.
- Angue K. & Mayrhofer U. (2010), Coopérations internationales en R&D : les effets de la distance sur le choix du pays des partenaires, *M@n@gement*, vol.13, n°1, p. 2-37
- Bastien S. (2007). Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales, *Recherches Qualitatives*, vol.27, n° 1, p. 127-140.
- Blais M. & Martineau S. (2006), L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes, *Recherches qualitatives*, vol.26, n°2, p.1-18
- De Jong G. & Van Houten, J. (2014), The impact of MNE cultural diversity on the internationalization-performance relationship: Theory and evidence from European multinational enterprises, *International Business Review*, vol.23, n°1, p. 313-326.
- Deligne J., Rebato E. & Susanne C. (2001), Races et racisme, *Journal des Anthropologues, Association française des anthropologues*, n° 84, p.217-235.
- Dumez H. (2010), La description: point aveugle de la recherche qualitative. *Le Libellio d'Aegis*, vol.6, n°2, p.28-43.
- Labelle M. (2006), Un lexique du racisme : étude sur les définitions opérationnelles relatives au racisme et aux phénomènes connexes. Observatoire international sur le racisme et les discriminations. *Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC) Université du Québec à Montréal, UNESCO*.
- Louzir-Ben Hassine A. (2016), *L'Adaptation des Subsahariens en Mobilité Estudiantine en Tunisie : Stop à la Nérophobie !*, Éditions Universitaires Européennes, Sarrebruck.
- Martin O. (2012), Induction-déduction, in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », p. 13-14
- Mazzella S. (2009), Etudiants africains dans les universités privées tunisiennes: nouvelle figure de l'étudiant «international». *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, p. 327-347.

Miles M. B. & Huberman, A. M. (1994). *Qualitative data analysis: An expanded sourcebook*. Sage

Mrad Dali, I. (2005), De l'esclavage à la servitude, *Cahiers d'études africaines*, n°3, p. 935-956.

Pettigrew T. F. & Rw Meertens. (1993), Le racisme voilé : dimensions et mesure, *Racisme et Modernité*, p. 109-126.

Poussel S. (2012), « Noirs au Maghreb: enjeux identitaires ». KARTHALA Editions.

Thomas D.R. (2006). A general inductive approach for analyzing qualitative evaluation data. *American Journal of Evaluation*, vol.27, n°2, p. 237-246

Saldaña J. (2015), *The coding manual for qualitative researchers*. Sage.

Wanlin P. (2007), L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens: une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels. *Recherches qualitatives*, n°3, p.243-272

Wacheux F. (1996), *Méthodes qualitatives de recherche en gestion*, Economica.

Wells A. (2014). International Student Mobility: Approaches, Challenges and Suggestions for Further Research, *Procedia-Social and Behavioral Sciences*, n° 143, p.19-24.